

DOCUMENTS À TRANSMETTRE POUR UNE 1^{ère} INSCRIPTION À L'UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

Document obligatoire si case pré cochée		<h3 style="margin: 0;">LISTE DES PIÈCES À TÉLÉCHARGER SUR PJWEB POUR L'INSCRIPTION</h3> <p style="margin: 0; color: red;">Les pièces en rouge doivent être obligatoirement déposées sur PJ WEB :</p> <p style="margin: 0;">Les documents en noir doivent être transmis par mail en fonction de votre situation</p>
Néo Bachelier	Étudiants Autres Universités	
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Attestation JDC Journée Défense Citoyenneté ou JAPD Journée d'Appel de Préparation à la Défense pour les étudiants français
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Attestation responsabilité civile (vous renseigner auprès de votre assureur) (cf : https://staps.edu.umontpellier.fr/scolarite/stages/)
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Carte d'identité ou Passeport ou carte de séjour
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Attestation de réussite du dernier diplôme obtenu <u>ou</u> relevés de notes correspondants (dernière année d'étude en université)
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Relevé des notes officiel du baccalauréat avec le n° INE
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Déclaration sur l'honneur complétée et SIGNÉE
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Photo d'identité (format jpg, jpeg exclusivement)
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Certificat médical d'aptitude à la pratique du sport (Licences, M1 MEEF et FP uniquement) – validité maximale : 2 ans
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Copie de la Carte Vitale ou attestation avec n° de sécurité sociale
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Autorisation de transfert validée par votre faculté d'origine (université française)
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	CVEC justificatif paiement au CROUS (sera demandé si incohérence)
Pièces à fournir selon la situation		Étudiants mineurs : Autorisation du représentant légal
		Boursier(e) : Notification du CROUS. Si en attente de la notification : indiquer NON BOURSIER lors de l'inscription en ligne (remboursement ultérieurement)
		Apprenti(e) : le contrat d'apprentissage <u>visé du CFA</u> ou attestation CFA LR pour autorisation d'inscription
		Attestation ou récépissé de recensement
		Pupilles de la nation : Attestation
		Étudiants réfugiés politiques : attestation OFPRA
		Étudiants en situation de handicap
Étudiants sportif de haut niveau	Procédures en ligne sur le site de l'UFR STAPS Montpellier	

ATTENTION : En cas de dossier incomplet, Le certificat de scolarité ne sera pas disponible sur l'ENT et la carte d'étudiante ne sera pas remise.

Article D612-2 du code de l'éducation (Modifié par Décret n°2018-172 du 9 mars 2018 - art. 3) :

Nul ne peut être admis à participer en qualité d'étudiant aux activités d'enseignement et de recherche d'un établissement d'enseignement supérieur s'il n'est régulièrement inscrit dans cet établissement (...) L'inscription est annuelle. (...) Elle est renouvelée au début de chaque année universitaire. (...) L'inscription est personnelle. Nul ne peut se faire inscrire par un tiers (...)

En cas de délit de faux et usage de faux, l'article 441-1 du code pénal dispose que les peines encourues sont de 3 ans d'emprisonnement et 45 000 € d'amende, l'établissement se réserve le droit d'engager toute action envers l'étudiant fraudeur.



Vous avez des questions ? N'hésitez pas à consulter la FAQ (insérer le lien)